



Vente de voiture

Par Sab

Bonsoir,

Voilà j'ai vendu une voiture à un particulier. En rentrant chez elle avec le véhicule la personne m'envoie un message et me dit que la voiture est mise en sécurité et qu'il y a des défaillances. Je lui explique que cela ne m'est jamais arrivé et que je ne sais pas ce que cela peut-être. Elle me dit qu'elle me tiendra informé. Entre temps elle la passe à la valise et m'envoie les infos. Je lui dit que je ne sais pas plus et que je n'y connais rien. Elle l'amène à un garage qui lui dit qu'il n'y touche pas et que c'est un gouffre financier de rentrer dans les réparations. De là elle me dit qu'elle veut le remboursement et qu'elle va porter plainte contre moi. J'ai fourni un CT vierge de moins de 6 mois.

Ma question : quels sont les droits vis à vis de cette situation ? Suis-je obligé de la rembourser ? Comment être sûr qu'ils n'ont pas trafiqué la voiture ??

Merci par avance de vos réponses